Pour publication immédiate : 08/10/2015 **GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO**

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UNE UTILISATION RECORD DE LA CEINTURE DE SÉCURITÉ DANS L'ÉTAT DE NEW YORK

Taux d'utilisation de 92 % en 2015, ou au-dessus de 90 % durant 6 années consécutives

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui qu'un nombre record de 92 % de New-Yorkais s'attachent et utilisent régulièrement leur ceinture de sécurité. Il s'agit de la sixième année consécutive où l'utilisation de la ceinture de sécurité se situe au-dessus de 90 %, selon le sondage d'observation de la ceinture de sécurité de l'État de New York, mené chaque année par l'Institut de la gestion et de la recherche en matière de sécurité de la circulation de l'Université d'Albany.

« New York a mené la voie avec la première loi sur la ceinture de sécurité à avoir été adoptée au pays, et ces nouveaux chiffres montrent les efforts en cours dans cet État pour faire en sorte que les gens s'attachent et sauver des vies, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Nous poursuivrons ce fier héritage, et ferons tout ce que nous pouvons pour nous assurer que nos routes restent sécuritaires et que les tragédies soient évitées. »

New York – sous le Gouverneur Mario Cuomo – a été le premier État a adopté des lois sur la ceinture de sécurité en 1984. L'État de New York est un État de maintien de l'ordre primaire, ce qui signifie qu'un agent de police peut arrêter un véhicule et donner une contravention pour défaut de port de la ceinture de sécurité sans observer d'autre violation. Le défaut de port de la ceinture de sécurité est sanctionné par une amende pouvant aller jusqu'à 50 $.

À l'échelle nationale, l'utilisation de la ceinture de sécurité a atteint une moyenne de 87 % en 2014, selon le sondage national sur l'utilisation des protections des occupants (NOPUS), mené chaque année par le Centre national des statistiques et de l'analyse de l'Administration nationale de la sécurité de la circulation sur les autoroutes (NHTSA). New York comptait parmi les 19 seuls État, en plus du District de Columbia, où les taux d'utilisation de la ceinture de sécurité sont de 90 % ou plus. Le NOPUS 2014 a révélé que l'utilisation de la ceinture de sécurité est restée plus répandue dans les États où il existe des lois primaires sur la question, comparativement aux États aux « lois secondaires » où les forces de l'ordre ne peuvent donner une amende que si elles arrêtent un véhicule pour une autre infraction supposée.

Le commissaire administratif adjoint du DMV, Terri Egan, a déclaré : « Notre taux record d'utilisation de la ceinture de sécurité montre que la vaste majorité des New-Yorkais continue de prendre cette mesure simple qui consiste à s'attacher quand ils montent à bord d'un véhicule motorisé afin de se protéger sur la route. Le DMV et le Comité de la sécurité de la circulation du Gouverneur sont fiers de poursuivre leurs efforts en vue d'encourager de bonnes habitudes de conduite et de faire en sorte que les routes soient le plus sécuritaires possible. »

L'annonce du taux record d'utilisation de la ceinture de sécurité dans l'État de New York suit les nombreuses initiatives d'éducation et de maintien de la loi récentes dans l'État en vue d'accroître l'utilisation de la ceinture de sécurité chez les conducteurs et les passagers.

En juillet, la Police d'État et la Police des Parcs d'État de New York se sont associées dans le cadre de Buckle Up New York in the Parks 2015, ou BUNY in the Parks, une campagne de maintien de la loi et d'éducation visant à encourager les automobilistes et les passagers à bien boucler leur ceinture de sécurité. La Division du maintien de la loi du Service des parcs nationaux a également participé cette année à cette campagne, qui a eu lieu du 11 au 26 juillet. La Police d'État et la Police des Parcs d'État ont mené des opérations communes à Long Island et dans la vallée de l'Hudson. La campagne a permis de donner 499 amendes pour infractions en matière de ceinture de sécurité chez les adultes et 1220 pour infractions en matière de sécurité des passagers infantiles.

Du 18 au 31 mai, l'État de New York a participé à la mobilisation des forces de l'ordre Click it or Ticket. Dans le cadre de cet effort, la Police d'État de New York ainsi que les forces de l'ordre de comté et municipales, dans des véhicules balisés ou non, ont donné des amendes sans compromis aux conducteurs non attachés circulant sur les routes de l'État par des points de contrôle. Près de 25 000 amendes ont été données pour des infractions en matière de ceinture de sécurité chez les adultes et près de 2500 pour des infractions à la sécurité des passagers infantiles. Sous l'égide du Gouverneur Cuomo, le Département du transport (DOT) et l'Autorité du Thruway ont coordonné des panneaux aux messages variables où l'on pouvait lire « Click It or Ticket » sur les routes tout au long de la campagne.

Également en mai, le GTSC s'est associé à Ford Driving Skills for Life et a participé à une compétition Battle of the Belts à la Foire sur la sécurité de la circulation du comté de Niagara. Battle of the Belts est une compétition de vitesse semblable à une course à relai et dans le cadre de laquelle chacune des équipes composées de quatre adolescents essaient de s'attacher plus vite que les autres. L'éducation et le maintien de la loi sur la ceinture de sécurité faisaient également partie de la campagne No Empty Chair du GTSC en avril. La campagne complète de sécurité de la circulation se concentre sur les adolescents durant la saison des bals des finissants et des diplomations.

Selon la NHTSA, 9580 occupants de véhicule non attachés ont été tués au pays dans

des accidents en 2013. Le Département de la santé (DOH) de l'État de New York estime de plus que près de 700 automobilistes non attachés par mois subissent des blessures suffisamment graves pour qu'ils reçoivent des soins hospitaliers.

Pour plus de renseignements sur la loi sur la ceinture de sécurité de l'État de New York, cliquez ici.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418